

CORAT RIVIERA

COMMISSION CONSULTATIVE RÉGIONALE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Instituée en 1987 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey sous la forme d'une commission intercommunale, la CORAT Riviera a pour mission d'étudier les problématiques d'aménagement du territoire qui concernent l'ensemble de la Riviera ou une partie de celle-ci. Il s'agit d'un organisme de réflexion, de concertation et de coordination à caractère consultatif, qui présente des propositions aux municipalités.

La CORAT Riviera est formée des délégués municipaux des dix communes de la Riviera responsables de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, accompagnés des chefs des services des trois villes. Depuis 2011, du fait de l'élaboration du projet d'agglomération transports et urbanisation (PA T/U) Rivelac, les responsables des bureaux techniques des communes de Blonay, du cercle de Corsier (BTI) et de St-Légier-La Chiésaz ont été intégrés à la CORAT. Le directeur de Promove est également invité à la CORAT plénière depuis 2017, ainsi que la cheffe de projet de l'agglomération Rivelac depuis son engagement mi 2020.

Pour la législature 2016-2021, MM. Dominique Martin, syndic de Blonay et Alain Grangier, syndic de La Tour-de-Peilz, sont respectivement président et vice-président de la commission.

Selon les objectifs définis par les municipalités et l'importance des dossiers à traiter, la CORAT peut désigner des groupes de travail spécifiques chargés du suivi de ces dossiers. Cas échéant, ces groupes peuvent recourir aux avis et prestations d'un consultant extérieur. Les membres de la CORAT sont régulièrement informés des démarches entreprises par les groupes de travail et de l'avancement des mandats qui leur ont été confiés lors des réunions de la commission plénière.

ACTIVITÉS 2020 DE LA CORAT PLÉNIÈRE

Sur les quatre séances initialement planifiées pour l'année 2020, la CORAT plénière n'en a maintenu que deux en mars et en septembre. Les deux autres séances ont été annulées, faute d'objets importants à traiter et à fortiori, au vu des mesures sanitaires en vigueur.

L'un des principaux sujets abordés en 2020 est celui du mandat d'étude concernant la problématique des parkings d'échange (P+R), confié au bureau team+. En outre, la commission a poursuivi les échanges autour des projets et questionnements des communes et a été informée sur l'état de la situation concernant l'exploitation du Bus du Petit Prince et des réflexions en cours y relatives. Au surplus, de brefs points d'information ont été faits sur les démarches en cours de l'agglomération Rivelac.

Les principaux points susmentionnés sont présentés de manière synthétique ci-après.

Mandat d'étude P+R Riviera (localisation, dimensionnement et planification des parkings d'échange)

Il est rappelé que ce mandat a démarré en automne 2018 (cf. rapports d'activités 2018 et 2019), en collaboration avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), qui a participé à son financement à hauteur de 30%, ainsi qu'au suivi de l'étude (séances CORAT plénière / Groupe de travail technique ad hoc).

Le financement de l'étude par les communes de la Riviera a été assuré par le biais de la CIEHL, s'agissant d'un mandant s'inscrivant à la suite du projet d'agglomération transports et urbanisation de 2011. Les éléments financiers sont donc présentés dans le rapport d'activités 2020 de la CIEHL.

L'étude a été finalisée durant le premier semestre 2020. Le Groupe technique, composé de représentants de la DGMR, du bureau team+ et du SAI, s'est réuni une dernière fois en février, en présence de représentants des sociétés de transports publics (VMCV / MVR / CFF) auxquels les résultats de l'étude ont été présentés.

Un point de situation sur les résultats de la consultation des municipalités et de la DGMR sur le rapport de synthèse de l'étude a été fait lors de la CORAT plénière de mars. En synthèse, les points de divergence entre la DGMR et les municipalités / CORAT persistent, la DGMR considérant que les seuls P+R qui entrent dans la stratégie cantonale sont locaux (Chardonne, Jongny, Blonay - gare, St-Légier - gare), alors que les P+R régionaux (St-Légier - Hauteville et Montreux - Chailly) n'y entrent pas. La prise de position de la DGMR de juin 2020 demeure problématique pour les municipalités concernées et de manière générale, pour la CORAT.

Le rapport de synthèse de l'étude est disponible sur le site internet du SAI :

<https://www.sai-riviera.ch/CORATetudeP+R.pdf>.

En lien avec la question des parkings d'échange, la CORAT a été interpellée par PRO VELO Riviera concernant la participation financière du Canton de Vaud pour l'amélioration des interfaces P+R et B+R sur la Riviera. L'association relevait en particulier que l'aspect B+R n'était pas abordé dans le cadre de l'étude menée par la CORAT, alors que de nombreux B+R devraient faire l'objet d'améliorations, tant sur le nombre de places que sur la qualité des aménagements.

La problématique des B+R n'ayant pas été intégrée au cahier des charges du mandataire, elle n'a pas été traitée dans le cadre de l'étude mentionnée en titre. D'entente avec le président de la CORAT qui est également président du Comité de pilotage (COFIL) de l'Agglomération Rivelac, il a été convenu que cette problématique serait reprise dans le cadre de l'agglomération.

Projets à incidence régionale - Informations

La CORAT permet aux communes de s'informer mutuellement sur leurs projets importants qui peuvent impacter la région et/ou des communes voisines. Dans ce but, un « tour de table » est instauré à chaque séance de la CORAT plénière. Les principaux éléments évoqués lors de ces échanges ont été les suivants :

- PGA communaux, en cours de révision dans plusieurs communes : problématiques des dézonage et des zones réservées, des délais pour l'examen des dossiers par la DGTL / etc. Le cas du PGA de Montreux a également été évoqué ;
- Site stratégique La Veyre-Fenil : projet d'extension de Merck et projet de parc d'activités sur le site de La Veyre-Derrey (suite du chantier URB7 du PA T/U Rivelac de 2011);
- Mobilité et espaces publics : projet de modification de la ligne VMCV 215 / projets de zones piétonnes / projet d'aménagement de la place du Marché (Vevey) / traversées de localités / etc.
- Autres projets en cours : planification et construction de quartiers de logements (Blonay / Jongny / etc.) / projet intergénérationnel (Veytaux) / etc.

Bien souvent, ces échanges font ressortir les principales difficultés rencontrées par les communes et permettent notamment de partager conseils et pratiques.

Bus du petit Prince

Pour rappel, le Bus du Petit Prince est un dossier qui est historiquement suivi dans le cadre de la CORAT. Il dessert les communes de la Riviera, de Villeneuve et cinq communes de la Veveyse fribourgeoise. Le déficit d'exploitation du Bus du Petit Prince fait l'objet d'une clé de répartition entre les 16 communes concernées. Les modalités d'exploitation ont évolué régulièrement, le nombre de courses étant de 10 par soirée depuis 2015.

L'année 2020 a été particulière du fait des mesures sanitaires mises en œuvre, qui ont impliqué l'arrêt de l'exploitation du Bus du Petit Prince au printemps et à l'automne. Les VMCV ont contacté le SAI à plusieurs reprises en cours d'année, afin d'assurer la coordination avec la CORAT, dont une séance en juillet.

En synthèse, après plusieurs mois d'arrêt au printemps, l'exploitation du bus a repris fin juillet. Le système de contrôle des billets par le chauffeur n'étant pas possible en raison des mesures sanitaires, les VMCV ont engagé des agents Protectas pour les 3 premiers week-ends d'exploitation. Malgré la présence des agents, plus de 50% des voyageurs étaient sans titre de transport, chiffre qui s'élève à plus de 90% sans agents. Le coût des agents étant supérieur aux recettes de billetterie, les VMCV n'ont pas poursuivi sur cette voie.

L'exploitation a dû être stoppée à nouveau de début novembre à fin 2020. Ces interruptions ont naturellement entraîné une diminution des charges d'exploitation, mais également une baisse des recettes, la fréquentation ayant baissé de 68% par rapport à 2019. Au final, le déficit d'exploitation à prendre en charge par les 16 communes concernées a diminué, de l'ordre de 17%, par rapport à 2019.

Par ailleurs, les VMCV sont en discussion concernant l'éventuelle intégration du Bus du Petit Prince dans la Communauté tarifaire Mobilis.

AGGLOMÉRATION RIVELAC - INFORMATION À LA CORAT PLÉNIÈRE

Un point d'information régulier a été fait dans le cadre de la CORAT, sachant qu'à l'échelle de la Riviera, le suivi des démarches se fait dans le cadre de la Conférence des syndicats.

Dans la suite des démarches entreprises en 2019 (cf. rapport d'activités 2019), le Bureau du Comité de pilotage et le COPIL se sont essentiellement consacrés au lancement de l'étude relative à la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA), ainsi qu'aux statuts de l'agglomération.

LEXIQUE D'APPUI

B+R	Bike & Ride (parking d'échange vélos)
BTI	Bureau technique intercommunal (Chardonne / Corseaux / Corsier / Jongny)
CIEHL	Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman
COPIL	Comité de pilotage
CORAT	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (Riviera)
CFF	Chemins de fers fédéraux
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes (Canton)
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
MVR S.A.	Société anonyme de transports publics Montreux-Vevey-Riviera
PA T/U	Projet d'agglomération transports et urbanisation
PDI	Plan directeur intercommunal
PGA	Plan général d'affectation
P+R	Park & Ride (parking d'échange)
SRGZA	Stratégie régionale de gestion des zones d'activités
URB	Chantier d'urbanisation du PA T/U Rivelac
VMCV S.A.	Société anonyme de transports publics Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve

Vevey, le 23 février 2021 / SAI-LMS/nc